

3.8

Autres décisions

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Dispense d'exercer leur fonction à temps plein.

- Cheng, Yu-Chin
TD Waterhouse Canada inc.
- Kardum, Nikola Anthony
Scotia Capitaux inc.
- Yergens, Michele Gail
Gestion de Capital Assante Itée

Ces personnes sont dispensées de l'application de l'article 53 de *l'Instruction générale n° Q-9* afin de leur permettre d'exercer une autre activité.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des restrictions ou conditions suivantes:

- le représentant exerce une autre activité en dehors de la période habituelle de travail ou d'une façon qui, de l'avis du chef de l'inscription, n'interfère pas avec ses fonctions de représentant;
- le fait pour le représentant d'exercer une autre activité ne crée pas, de l'avis du chef de l'inscription, de conflit d'intérêts ni d'apparence de conflit d'intérêts avec ses fonctions de représentant;
- le courtier en valeurs auprès duquel le représentant est inscrit consent à ce que celui-ci exerce une autre activité;
- le représentant souscrit auprès de l'OCRCVM l'engagement d'informer le chef de l'inscription.

Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Conseillers en placements Randisi inc.

Approbation de la position importante de 100% du capital-actions de Conseillers en placements Randisi inc., conseiller en valeurs de plein exercice par Alfonso Randisi.

Approbation de l'emprunt de 51 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Alfonso Randisi en faveur de Conseillers en placements Randisi inc., conseiller en valeurs de plein exercice.

Gestion de portefeuille Selexia inc.

Approbation du remboursement de l'emprunt de 240 000 \$ auprès de Mimajjique inc. assorti d'une renonciation à concourir.

Approbation du remboursement de l'emprunt de 60 000 \$ auprès de 4449886 Canada inc. assorti d'une renonciation à concourir.

Approbation du remboursement de l'emprunt de 60 000 \$ auprès de 6854826 Canada inc. assorti d'une renonciation à concourir.

3.8.4 Autres

Aucune information.